



Aidez moi je ne sais plus quoi faire

Par **dettememe**, le 19/05/2010 à 16:18

Bonjour,rnrnJ ai été condamnée par le tribunal à rembourser la somme de 5500€ pour loyer impayés auprès de ma sœur en 1999.rnrnDepuis je règle la somme de 50e/100euros par mois à un huissier (depuis 1999, 3 huissiers sont intervenus dans mon dossier).rnAujourd'hui pensant que j'étais bientôt au bout, j ai demandé à mon huissier la somme restant due, et à ma grande stupeur il m'annonce qu'il me reste la somme de 7500e.rnSoit 2000e de plus qu'il y a 11 ans en ayant versé en moyenne 50e par mois depuis plus de 11 ans.rnLa somme représente selon lui les intérêts, les frais de dossiers des différents huissiers...rnrnLa seule solution proposée étant de payer une plus grosse somme tous les mois.rnAyant 1200e par mois de retraite et un loyer de 350e, je ne peux à ce jour payer plus par mois.rnJe ne peux pas non plus demander un crédit à ma banque.rnMa sœur ne voulant pas non plus faire cesser cette créance.rnrnJe suis perdue et ne sait plus quoi faire, j ai peur que le montant continue à augmenter et laisser des dettes à mes enfants après mon départ.rnrnS'il vous plait aidez moi, dites moi ce que je pourrai fairernOnt ils le droits d'augmenter ainsi la créance?rnrnMerci de l'attention que vous porterez à mon dossier.rnJe reste bien entendu à votre disposition pour toute question éventuelle.rnBonne réceptionrnMme Cugnod

Par **fabienne034**, le 19/05/2010 à 16:33

bonjour, rnrnil est clair que le huissier te plombe puisque tu décris est impossible,rnrnil faut écrire au procureur de la république pour qu'il vérifie l'état des comptesrnrnun site ou tu peux téléphoner ou poser des questions par e mail et qui concerne les saisies bancaires par huissier:rnrn<http://www.fbls.net/banque.htm>

Par **dettememe**, le **19/05/2010** à **16:37**

Merci beaucoup Fabienne, je vais commencer par faire ca.rnMais crois tu que cela peut aboutir à quelque chose?rnQuels papiers dois je fournir pour appuyer mon dossier?rnMerci merci